|  |
| --- |
| Communiqué de presse |
| L'UPSA doute de la constitutionnalité |
| ***Berne, le 14 juin 2015 –*** **L'UPSA se réjouit du rejet de l'impôt sur les successions qui aurait posé des défis financiers supplémentaires aux entreprises familiales suisses. Dans un même temps, le Président central Urs Wernli avertit que la nouvelle redevance Billag constitue une charge financière supplémentaire disproportionnée pour de nombreux garages suisses.** |
| Pour Urs Wernli, Président central de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA), l'adoption du référendum « Modification de la loi fédérale sur la radio et la télévision » constitue pour les garagistes une hypothèque financière difficile à supporter. « Même les petits garages réalisent rapidement un chiffre d'affaires de plus de CHF 500 000 avec la vente automobile. Par contre, leurs marges sont très faibles. La suspension du taux de change plancher entre le franc suisse et l'euro a encore aggravé la situation en matière de rendements pour les garagistes de l'UPSA. Etant donné que la taxe Billag est un impôt, fait prouvé par la décision du Tribunal fédéral de ce printemps, la constitutionnalité est remise en question », explique Urs Wernli.  Le Non des citoyens suisses à l'impôt sur les successions est pour Urs Wernli très important pour l'avenir des garagistes suisses. « Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible d'assurer le changement de génération des entreprises familiales dans ce contexte économique difficile. Une adoption aurait fortement touché les PME et d'innombrables entreprises familiales - et endommagé ainsi durablement l'épine dorsale de l'économie suisse. Le paiement de l'impôt sur les successions aurait privé les entreprises des moyens financiers et donc des liquidités requises pour l'entreprise et les investissements nécessaires. »  « Nous nous engageons avec beaucoup de conviction en faveur de la mobilité motorisée individuelle pour nos 4 000 membres, pour les plus de 220 000 emplois de l'économie automobile et donc pour une base importante de la prospérité suisse », explique le Président central de l'UPSA, Urs Wernli. Les automobilistes doivent déjà beaucoup débourser avec les taxes sur les carburants, le prélèvement des impôts, les taxes douanières d'importation sans oublier la vignette automobile. « Ils ont presque versé CHF 10 milliards en 2014 ». |
| **De plus amples informations** sont disponibles auprès d'Urs Wernli, président central de l'UPSA, téléphone 079 222 14 58, e-mail urs.wernli@agvs-upsa.ch  ***L'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)***  *Fondée en 1927, l’UPSA se positionne comme l’association professionnelle et de branche dynamique et axée sur l’avenir des garagistes suisses.* *Environ 4 000 petites, moyennes et grandes entreprises, des concessionnaires de marque et des entreprises indépendantes sont membres de l’UPSA. Les 39 000 collaborateurs des entreprises UPSA – dont environ 8 500 personnes en formation – vendent, entretiennent et réparent la plus grande partie du parc automobile suisse qui compte environ 5.7 millions de véhicules.*  **Texte téléchargeable sur le site** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch/) **dans la rubrique « Communiqué de presse » située en bas de page. Lisez aussi l’interview avec Urs Wernli, le président central de l’UPSA sur www-agvs-upsa.ch.** |